

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

La délégation départementale du Puy-de-Dôme

Affaire suivie par :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Aurélië MURE, Karine LEFEBVRE-MILON, Pôle Santé-Environnement

ars-dt63-sante-environnement@ars.sante.fr

Conseil départemental du Puy de Dôme

Stéphanie URTADO, Coordinatrice des politiques départementales
de santé – PSS-DPRIS

stephanie.urtado@puy-de-dome.fr

Le Département du Puy-de-Dôme

Mesdames et Messieurs les Maires du
Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 04 juin 2026

Objet : Lancement de la campagne de surveillance 2026 pour limiter la prolifération du moustique tigre et prévenir les risques sanitaires associés – Mobilisation des communes

PJ : Carte des communes colonisées, résultats surveillance épidémiologique, Plaidoyer, extrait du guide pratique à l'attention des collectivités

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Au-delà des nuisances importantes pour les habitants et usagers de votre commune, le **moustique tigre constitue un enjeu sanitaire** croissant sur notre territoire, en raison de l'expansion de son aire d'implantation et de sa capacité à transmettre des virus tels que la dengue, le chikungunya ou Zika (cf. annexes 1 et 2).

Une mobilisation locale plus que jamais essentielle

Le moustique tigre est très opportuniste. Il se développe dans de très petits volumes d'eau collectés dans des contenants du quotidien, souvent discrets ou oubliés. Chaque espace extérieur, public comme privé, peut être potentiellement favorable à sa prolifération.

Dans ce contexte, la prévention repose avant tout sur des actions simples, régulières et coordonnées à l'échelle locale.

Par vos compétences en matière de police sanitaire, votre proximité avec les habitants et votre capacité à mobiliser les acteurs du territoire (services techniques, établissements scolaires, associations...), vous êtes un acteur clé de cette mobilisation ([cf. fiche « En pratique » : Moustique tigre, une compétence partagée](#)).

Agir concrètement dès maintenant

Chaque action engagée à l'échelle communale permet :

- De réduire les nuisances pour les habitants,
- De limiter les risques sanitaires,
- De valoriser l'engagement de votre collectivité dans une démarche de santé publique.

Elles permettent également de renforcer la vigilance collective, et de faire évoluer les comportements (cf. annexe 3).

Une dynamique régionale à votre disposition

Depuis 2022, l'ARS, en partenariat avec quelques collectivités et les Départements de la région, a développé une démarche de mobilisation sociale visant à accompagner les communes.

Plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- Le **guide pratique** « [Moustique tigre : plan de lutte adapté à ma commune](#) » (cf. annexe 4),
- Le **site régional de référence** www.agirmoustique.fr, regroupant ressources documentaires et pédagogiques, retours d'expérience et bonnes pratiques,
- Des **lettres d'information** tout au long de la saison (envoyées depuis l'adresse : contact@agirmoustique.fr).

Structuration d'un réseau de référents

Dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE 4), un réseau de référents « espèces nuisibles à la santé » est en cours de structuration.

Nous vous invitons, si cela n'a pas déjà été fait, à désigner un binôme élu / agent technique pour votre commune et à transmettre ses coordonnées à : ars-ara-LAV@ars.sante.fr

Ces référents auront notamment pour rôle de :

- Coordonner les actions de prévention sur votre territoire, en lien notamment avec les référents de votre EPCI,
- Relayer les informations et outils régionaux,
- Faciliter l'articulation avec les dispositifs existants (moustique tigre, ambroisie, chenilles processionnaires...).

Surveillance, coordination et accompagnement

À l'échelon régional, l'ARS pilote la surveillance de l'aire d'implantation de ce moustique et les interventions de lutte antivectorielle autour des cas humains malades. Ces missions sont assurées par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) dans le cadre d'un dispositif financé intégralement par l'ARS. Vous en êtes systématiquement informés dès lors qu'elles concernent votre territoire.

Ce dispositif repose notamment sur :

- Un réseau de pièges pondoirs dans les zones sensibles ou encore indemnes,
- Le traitement des signalements via www.signalement-moustique.fr, avec recherche de l'espèce sur le terrain,
- Les interventions de lutte antivectorielles autour des cas de dengue, chikungunya ou Zika signalés à l'ARS : enquêtes de terrains et traitement adulticide si besoin.

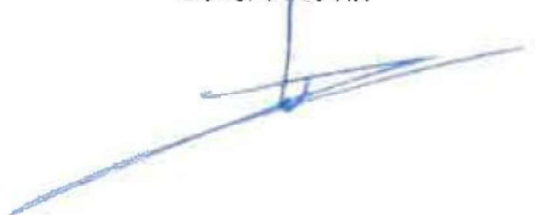
Nous vous remercions pour votre mobilisation sur cet enjeu de santé publique et restons à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces actions.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice Générale de l'ARS,
Cécile COURREGES

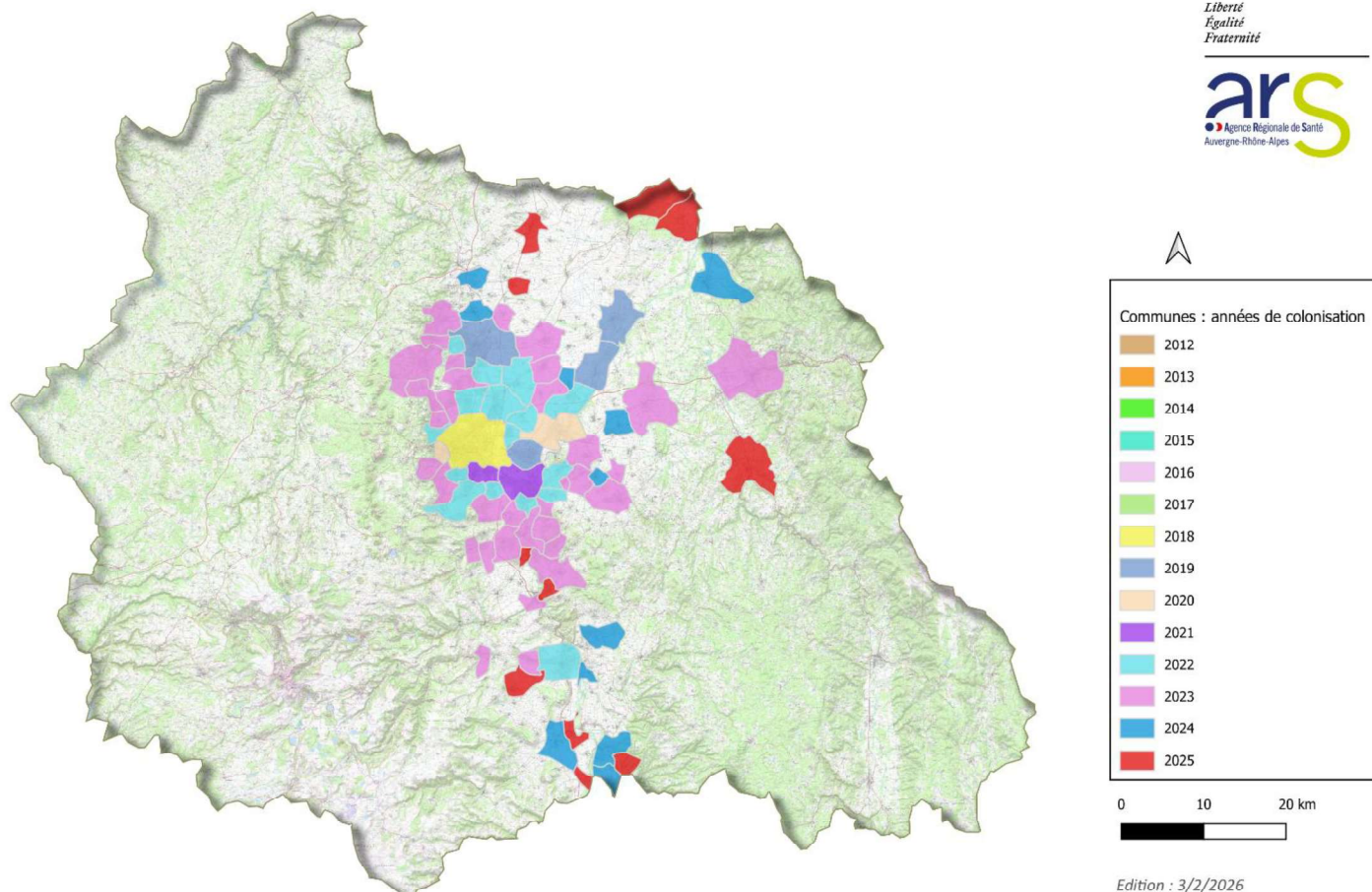


Le Président du Conseil Départemental,
Lionel CHAUVIN



Annexe 1 : Communes colonisées par le moustique tigre

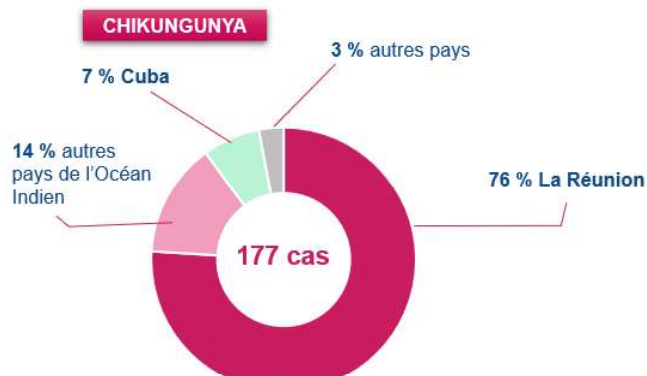
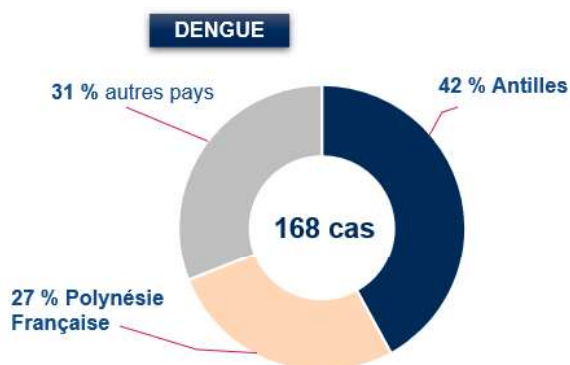
LAV - Moustique tigre et arboviroses - 2025
Communes colonisées au 31 décembre 2025 - PUY-DE-DOME



Edition : 3/2/2026

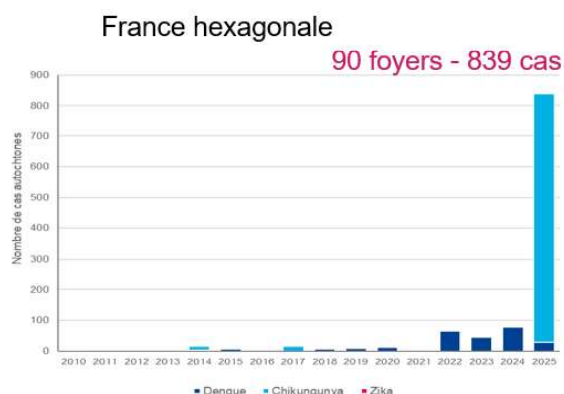
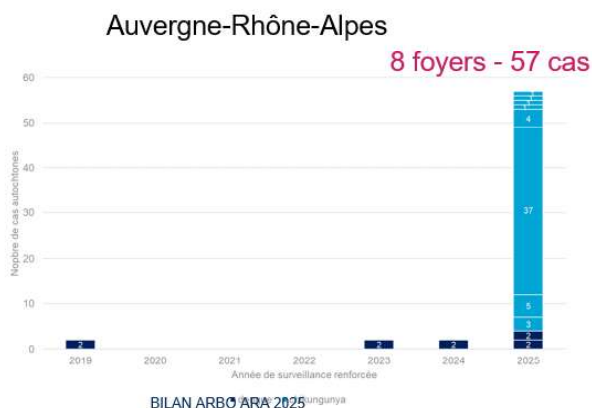
Département	Année de colonisation	Communes colonisées			% de la population du département impactée
		2025	Total	%	
Ain	2015	26	187	48%	75%
Allier	2022	12	35	11%	56%
Ardèche	2012	4	134	40%	76%
Cantal	2020	2	13	5%	29%
Drôme	2012	8	135	37%	81%
Isère	2012	21	271	53%	87%
Loire	2018	17	76	24%	77%
Haute-Loire	2022	1	11	4%	23%
Puy-de-Dôme	2018	11	81	17%	68%
Rhône	2013	4	108	52%	83%
Métropole de Lyon	2012	X	58	100%	100%
Savoie	2014	18	135	49%	81%
Haute-Savoie	2019	12	82	29%	72%
ARA		136	1336		

Santé
publique
France

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE - BILAN ARBO ARA 2025

Santé
publique
France

- ✓ Epidémie de grande ampleur à La Réunion (Océan indien), nombreux échanges avec l'hexagone entraînant un nombre important de cas importés dès le début de la saison,
- ✓ Souche du virus ECSA, porteuse de la mutation E1-A-226V particulièrement adaptée à *Aedes albopictus*,
- ✓ Présence et densité de moustiques vecteurs en augmentation dans la région.



Moustique tigre



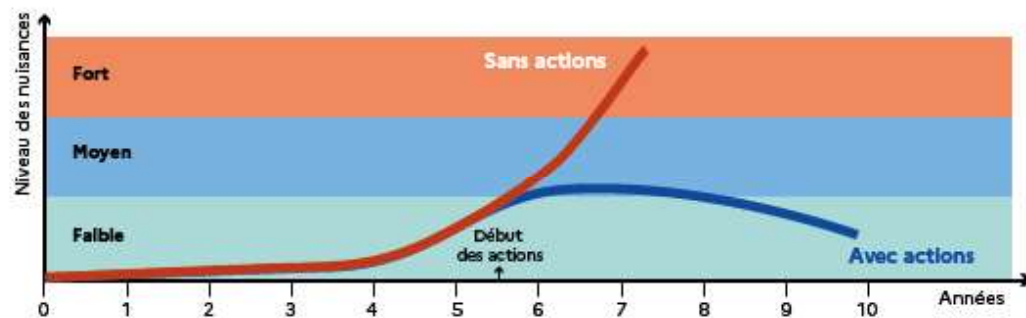
Il commence à s'installer... coupez lui l'herbe sous le pied !

Il est là. Quelques piqûres par-ci, par-là... Mais attention !

Si ce n'est pas encore une invasion, cela va le devenir rapidement.

Vous avez encore le pouvoir de freiner sa progression ! La prévention, c'est maintenant — et c'est entre vos mains !

Évolution des nuisances ressenties à cause du moustique tigre en fonction des actions menées.



Il est encore temps d'agir avant qu'il ne s'installe !

Le moustique tigre est difficile à maîtriser :

- Il se développe dans tous les récipients susceptibles de retenir de l'eau.
- Il vit 4 semaines à l'état adulte.
- Il colonise vite : en une saison, sa population peut doubler.

Les risques pour la santé (dengue, chikungunya, Zika) peuvent apparaître rapidement

Ne sous-estimez pas le risque.

Les nuisances vont vite s'intensifier si vous n'agissez pas.

L'implantation du moustique tigre a été particulièrement remarquée par les administrés sur la commune. En quelques années, cette nouvelle espèce a conduit à des nuisances très importantes, notamment en pleine journée ! Bien qu'ils interpellent maintenant quotidiennement nos services municipaux sur les nuisances subies, nos habitants se sentent encore trop peu concernés par la prévention : Il nous faut organiser la riposte collective et responsabiliser chacun d'entre eux individuellement !



Mme M-C Barbier,
maire, Chindrieux (73)

Agissez tant qu'il est encore temps !

- Empêchez l'installation durable et envahissante du moustique.
- Protégez vos habitants des nuisances et des maladies.
- Préservez votre qualité de vie et l'attractivité de votre commune.

Comment faire ?

- Éliminez les réceptacles qui peuvent contenir de l'eau.
- Éduquez les habitants et les entreprises sur les gestes simples (éliminer les gîtes larvaires en vidant les coupelles, entretenant les gouttières, mettant à l'abri tout objet pouvant contenir de l'eau stagnante, etc.).
- Évitez les aménagements qui facilitent son installation.

Déjà 120 communes
accompagnées depuis 2021,
pourquoi pas vous ?



Plateforme

Agirmoustique.fr

Plateforme officielle de
ressources sur le moustique
tigre en Auvergne-Rhône-Alpes.



is jeter sur la voie publique

Vous pouvez être aidés pour agir !

Un guide pour vous aider à agir est disponible sur agirmoustique.fr. L'EIRAD et la FREDON AURA vous proposent une **stratégie de prévention clé en main**. Des solutions simples, accessibles, et adaptées à votre commune existent.

Ne ratez pas l'occasion d'agir : scannez le qrcode pour accéder à des conseils pratiques et contacter l'EIRAD ou la FREDON AURA.

Les habitants et les visiteurs de votre commune ont besoin de votre action maintenant !



Vous avez déjà commencé ? Bravo !

Si vous avez déjà mis en place une stratégie de prévention, vous êtes sur la bonne voie !

Partagez votre expérience avec les communes voisines, en créant une dynamique collective, vous contribuerez à freiner l'expansion du moustique sur tout le territoire.

Annexe 4 : Extrait du guide Moustique tigre : mettre en place un plan de lutte adapté à ma commune

